



République Démocratique du Congo : De « Zéro » aux « Héros » Nationaux, Rien qu'un Pas ?

Fiche pratique publié le 16/01/2025, vu 136 fois, Auteur : [YAV & ASSOCIATES](#)

Il est opportun de cogiter sur le contour et l'évolution de la notion de « héros national » en RDC en vue d'en dégager des perspectives patriotique et républicaine.

Les faits : Le mois de janvier amorce une nouvelle année et en RDC, ce mois est plein de signification car comprend en lui seul trois voire quatre grands événements historiques. Si le 1^{er} janvier est le premier jour de l'année nouvelle, classé jour de festivité, le 4 janvier lui, symbolise la journée des martyrs et des morts. Bien plus, les 16^e et 17^e jours symbolisent les journées de commémoration de deux héros nationaux : *Mzee Laurent Désiré Kabila* et *Patrice Emery Lumumba*. Ainsi, alors que nous commémorons le 64eme et le 24eme anniversaires des assassinats respectifs de Patrice Emery Lumumba et de Mzee Kabila, il est opportun de cogiter sur le contour et l'évolution de la notion de « héros national » en RDC en vue d'en dégager des perspectives patriotique et républicaine.

En Droit : Lumumba a été reconnu comme héros national par l'ordonnance présidentielle n° 79-033 du 17 janvier 1979 et Laurent-Désiré Kabila l'a été par l'ordonnance présidentielle n° 01/001 du 17 janvier 2001. Notons que depuis du 05 août 2002, en RDC, le statut de héros national est reconnu par l'Ordre National « Héros Nationaux » créé par la loi n°009/2002 du 05 août 2002, telle que modifiée et complétée par le Décret - loi n°012/2003 du 30 mars 2003, qui a supprimé l'ordre national du Léopard créé par l'ordonnance-loi 66-329 du 24 mai 1966. Il est reconnu en mémoire des héros nationaux, Laurent-Désiré Kabila et Patrice-Emery Lumumba. Il est un ordre destiné à honorer et à reconnaître les mérites et loyaux services rendus à la nation par les personnes physiques nationales ou étrangères. Le président de la République procède à l'admission et à la promotion dans cet ordre.

D'autres héros pour la RDC ? Oui, Etienne Tshisekedi, reconnu par l'Ordonnance n°019/064 du 31 mai 2019 et Joseph Kasa-Vubu par l'ordonnance présidentielle n° 60/2020 du 29 juin 2020. Faut-il dès lors allonger la liste de nos héros nationaux ? N'y a-t-il pas d'autres personnalités qui ont marquées l'histoire et la vie de notre pays et qu'en conséquence, ont droit au retour de l'ascenseur ? Pensons-y ! *Mais faut-il mourir pour avoir le titre de héros national ? André Malraux nous enseigne que dans la vie des peuples et des nations, la mort pour la patrie se transforme bien en destin digne d'éloges et qui cimente le patriotisme des vivants dans la poursuite de conquête de la liberté et du plein épanouissement.*

Ainsi, **le peuple congolais, aussi un Héros ?** En effet, dans son ensemble, il est héroïque. Il a traversé des périodes extrêmement difficiles, incluant des luttes pour l'indépendance, des conflits internes et agressions, des crises économiques et sociales. Malgré cela, il a fait preuve de résilience, de courage et d'une incroyable détermination à bâtir un avenir meilleur. Les sacrifices quotidiens des citoyens, leur capacité à surmonter les défis et leur esprit communautaire sont des exemples vivants de l'héroïsme au niveau individuel et collectif. C'est de la résilience et « Le Debout Congolais » est une célébration de l'héroïsme collectif du peuple, appelant chacun à participer à l'édification d'une nation forte et unie. *Faisons qu'il en soit ainsi !*

Me Joseph YAV KATSHUNG